

l'un est accordée à perpétuité aux évêques de Marseille, à cause de l'antiquité des traditions chrétiennes qui, dans cette ville célèbre, remontent à *Saint-Lazare*, à *Sainte-Magdeleine* et leurs compagnons.

Le 17 avril, le Saint Père a tenu le consistoire public dans la salle du Vatican, pour donner le chapeau à LL. EE. les cardinaux Fornari et Gousset. Dans un consistoire secret qui s'est tenu ensuite, Sa Sainteté a préconisé un nouveau patriarche de Constantinople, Mgr. Dominique Inceiardi, et quatre autres prélats.

C'est dans ce consistoire qu'il a été fait demande du pallium pour Mgr. le coadjuteur de Québec, qui devait partir le même jour, pour se rendre en France et de là en Canada.

**PORTUGAL.** Une révolution a éclaté à Lisbonne. Le duc de Saldanha, qui a environ cinq mille hommes sous ses ordres, est à la tête du mouvement. Les troupes du gouvernement sont à sa poursuite. L'escadre anglaise, qui était au moment de partir, est restée, à la requête pressante du gouvernement portugais. Cette tentative de révolution a pour objet le renversement du ministère de Costa Cabral.

**TERRE-NEUVE.** L'évêque protestant de cette île s'est plaint au comte Grey de ce que l'évêque catholique s'intitulait évêque de Terre-Neuve. Dans sa réponse adressée au gouverneur de la colonie, lord Grey renvoie l'évêque aux instructions données par lui et ses prédécesseurs touchant les titres et les préséances des prélats catholiques. Il finit en disant: "En même temps j'observerai que les mots *catholiques-romains* ajoutés à ceux d'évêque de Terre-Neuve, rendraient cette assumption de titre par le Dr. Mullock d'aucune importance."

#### MORT DE L'ARCHEVÊQUE DE BALTIMORE.

Mgr. Eccleston, archevêque de Baltimore, a rendu le dernier soupir, le 23 avril, au convent de Georgetown. Ce prélat était né dans le Maryland, de parents protestants, en 1801. Il avait été sacré évêque le 14 septembre 1834 et avait par conséquent occupé le siège de Baltimore pendant plus de 16 ans.

#### SINGULIÈRE MÉPRISE D'UN MINISTRE ANGLICAN.

Mr. Charles Collins, curé de Faversham, en Angleterre, avait déclaré dans une assemblée publique que, lors d'un voyage qu'il fit à Bruxelles, en 1835, il avait vu aux portes de l'église de Ste. Gudule un catalogue des différents péchés qui peuvent se commettre, avec l'indication du prix fixé pour la rémission de chaque pé-

ché. Le dit Mr. Collins, ayant été invité à se retracer et ne l'ayant pas fait, un démenti formel lui est venu de Bruxelles portant la signature non seulement des membres du clergé de l'église Ste. Gudule, mais encore de plusieurs citoyens éminents, juges de la cour d'appel et autres.

Il paraît que ce qui a induit en erreur Mr Collins, qui n'entend pas parfaitement le français c'est qu'à la porte de l'église était véritablement affiché le prix des chaises. On y lisait :

"Une chaise non bourrée, 1 cent.

"Une chaise bourrée 2 cent.

"Pour les grandes fêtes:

"Une chaise non bourrée 2 cent.

"Une chaise bourrée 4 cent.

Un jeune cultivateur, M. Joseph Cusson, sans autres notions de mathématiques que les premières règles de l'arithmétique, a résolu les problèmes les plus difficiles de l'horlogerie. Son *Calendrier mouvant* a fait l'admiration de plusieurs villes de France. Sur 9 cadrans différents l'horloge marque les heures, les minutes, les secondes, les jours de la semaine, le quantième du mois, les mois de l'année ou les 12 signes du zodiaque les années communes et bissextiles, les phases et l'âge de la lune, le lever et le coucher du soleil, la place que la lune occupe par rapport au soleil. D'ingénieux mécanismes font mouvoir plusieurs personnages quand les heures sonnent, trois fois par jour et au moment de l'Angelus.

**EXTRAIT D'UNE LETTRE DE MGR. DE LAVAL.**  
Voici quel fut le sujet de cette lettre, où le pieux prélat donne des preuves si éclatantes de cette parfaite résignation, qui a été un des principaux traits de sa vertu.

On sait qu'il se rendit en France à la fin de 1684 pour demander la permission de résigner son évêché et d'avoir un successeur. Ayant enfin obtenu ce qu'il souhaitait, il parla de venir terminer sa carrière dans sa chère église du Canada. Le roi Louis XIV craignit que sa présence n'embarassât son successeur et lui fit connaître par le P. Lachaire qu'il désirait le voir se fixer en France. Le coup fut d'autant plus sensible qu'il était inattendu, car Mgr. de Laval avait déjà eu son audience de congé quelques jours auparavant et le Roi lui avait témoigné beaucoup de bonté, sans lui parler de rester en France.

Mgr. de Laval annonça lui-même cette affligeante nouvelle aux directeurs du Séminaire de Québec par l'extrait que l'on va lire. On ne pourra s'empêcher d'y voir cette abondance du cœur qui témoigne toujours d'une vertu consommée.

Cette cruelle épreuve ne dura qu'une année. Toute la colonie se joignit au Gouverneur pour exprimer le désir de voir revenir son ancien pasteur et le Roi ne put se refuser à une demande aussi juste.

"A Paris ce 9 juin 1687.

"Adorons les conduites de Dieu sur nous et sur tous ses œuvres, nos très chers Mrs. ; j'espérais et j'avais une confiance entière qu'il me donnerait la consolation de m'unir à vous de corps comme je le suis de cœur et d'esprit, mais son ay-

mable providence en dispose tout autrement et selon son bon plaisir qui doit être tout nostre bonheur et nostre paix pour le temps et l'éternité. Vous connoistrez par les copies des lettres actives et passives que vous trouverez cy-jointes ce qui m'oblige de rester en France. Je n'eus pas plutôt reçu ma sentence que nostre Seigneur me fist la grâce de me donner les sentimens d'aller devant le très saint sacrement, lui faire un sacrifice de tous mes désirs et de ce qui m'est de plus cher en ce monde ; je commençai en faisant amende honorable à la justice de Dieu qui me voullait faire la miséricorde de reconnoître que c'était par un juste châtement de mes péchés et infidélités que la providence me privoit de la bénédiction de retourner dans un lieu où je l'avois tant offensé et je lui dis, ce me semble, de bon cœur et en esprit d'humiliation ce que le grand prestre Héli dist lorsque Samuel luy déclara de la part de Dieu ce qui luy devait arriver : *Domineus est, quod bonum est in oculis suis faciit* ; mais comme la bonté de nostre Seigneur ne rejette point un cœur contrit et humilié et que *humiliat et sublevat*, il me fist cognoître que c'estoit la plus grande grâce qu'il me pouvait faire que de me donner part aux estats qu'il a voullu porter en sa vie et en sa mort pour nostre amour, en action de grâces de laquelle je dis un *te Deum* avec un cœur rempli de joie et de consolation au fonds de l'âme, car pour la partie inférieure, elle est laissée dans l'amertume et qu'elle doit porter. C'est une blessure et une playe qui sera difficile à guérir et qui apparemment durera jusques à la mort, à moins qu'il ne plaise à la divine providence qui dispose des cœurs comme il luy plaist, apporter quelque changement à l'estat des affaires ; ce sera quand il luy plaira et comme il luy plaira, sans que les créatures puissent s'y opposer, n'étant en pouvoir de faire que ce qu'elle leur permettra. Il est bien juste cependant que nous demeurions perdus à nous mesmes et que nous ne vivions que de la vie du pur abandon en tout ce qui nous regarde. . . "

FRANÇOIS ancien évesque de Québec.

#### CONDITIONS DE CE JOURNAL.

L'*Abeille* paraît, autant que possible, une fois par semaine, pendant l'année scolaire. Le prix de l'abonnement est de 2s. 6d. par année, payable d'avance par moitié : la première moitié, à la rentrée des classes, la seconde au commencement de l'année. Les Pensionnaires s'abonnent au bureau de l'*Abeille*, et les externes, chez M. Adolphe Legaré. Agent à la petite salle, M. Alfred Thibaudau.

P. A. MARMET, Gérant.